

Rapport de formations 2024



Depuis 2022, l'association a fait la demande de certification Qualiopi, lui permettant de proposer de la formation professionnelle et de recevoir les fonds de formation en fonction des stagiaires accueillis. Dans ce cadre, un nouvel outil a été créé pour proposer lors de l'assemblée générale de l'association : Le rapport de formation.

En résumé, pour l'année 2024, dASA a proposé 12 formations, dont 67% ont été maintenues et 33% ont été annulées pour les raisons suivantes : manque d'inscrit.es. 48 stagiaires ont suivis les formations, dont 0% ont abandonnés. A l'issue de la formation, une enquête de satisfaction est réalisée auprès des stagiaires, le taux de satisfaction moyen pour toutes les formations confondues est de 96% .

Nom de la formation	Dates	Déroulement	Nombre de stagiaires	Taux de satisfaction
Penser son projet de construction et réaliser ses plans	16 mars 2024	Oui	2	87,5 %

Analyse et rénovation du bâti ancien	30 et 31 mars 2024	Oui	8	95 %
Installations électriques	19, 20 et 21 avril 2024	Oui	6	100 %
Installations sanitaires	22 avril 2024	Oui	5	90 %
Initiation à l'usage de la tronçonneuse	27 et 28 avril 2024	Oui	7	100 %
Le bois dans la construction	4 mai 2024	Non	0	NC
Enduits en terre	21, 22 et 23 juin 2024	Oui	5	97,5 %
Apprendre à fabriquer un poelito	Du 23 au 27 septembre	Oui	5	100 %
Isoler son bâti avec des matériaux écologiques	5 octobre 2024	Non	0	NC
Découvrir le poêle de masse	16 novembre 2024	Non	0	NC
Initiation à l'usage de la tronçonneuse	23 et 24 novembre	Oui	10	100 %
Se chauffer au bois : Pour se repérer dans les différents modes de chauffage au bois	7 décembre 2024	Non	0	NC

Bilan de la formation Pratiques Paysannes

6 sessions de formation ont eu lieu depuis 2015, pour un total de 62 stagiaires, dont 95% ont finis la formation et 97% (sur 59 stagiaires présentés à l'examen) ont validé leur diplôme BPREA.

	Installé en agricole principale, installation progressive, STIT, cotisant.e solidaire et/ou conjoint.e collaborateur.ice	A son compte hors agricole	Salarié dans le domaine agricole	Salarié ou installé dans un autre domaine	Demandeur.euse d'emploi, RSA	Autre	Parmi les personnes non installées, projet toujours en réflexion à CT, MT
2015-2016 (8 stagiaires)	4	1		3			3
2018-2019 (12 stagiaires)	8	1	1	2			2
2020-2021 (11 stagiaires)	7		1	3			3
2021-2022 (10 stagiaires)	2	1	1	3		3	4
2022-2023 (11 stagiaires)	7		1	1	2		4
2023-2024 (10 stagiaires)	2		4		4		8
Total	30	3	8	12	6	3	24

56 % des ancien.nes stagiaires (33) sont installé.es (tous statuts confondus) ou en cours d'installation (STIT, en test agricole) dont 3 projets ont abouti à un statut artisanal pour le moment. Parmi celles.eux qui ne se sont pas installé.es, **28 %** travaillent dans le domaine agricole, et **83 %** ont encore le souhait de s'installer à plus ou moins long terme. Les délais d'installation sont principalement dus à la volonté d'acquérir plus d'expérience grâce au salariat, ou à la difficulté d'accès au foncier.

En ce qui concerne les domaines d'installation, **22 %** (13 personnes) sont installées en maraîchage, **5 %** (3 personnes) en arboriculture et **16 %** (10 personnes) sur d'autres ateliers du végétal (semences, plants, pépinière, grandes cultures, etc.). Seul.es **7 %** (4 personnes) se sont installé.es en élevage.

100 % des stagiaires se disent très satisfaits de la formation, ils en gardent dans l'ensemble un excellent souvenir. La qualité des intervenants, l'usage de l'éducation populaire, la quantité et la liberté de choix des stages, ainsi que le lien avec les structures locales sont particulièrement salués.